



Volume 8 no 21 | 7 février 2024

Réforme Dubé

Moins de 8 % du personnel professionnel sera volontaire pour travailler à Santé Québec

Québec, le 5 février 2024 — Moins de 8 % du personnel professionnel du ministère de la Santé et des Services sociaux a l'intention de se porter volontaire pour travailler à Santé Québec si les conditions de travail prévues par la loi demeurent inchangées, selon un sondage réalisé par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

[LIRE LE COMMUNIQUÉ COMPLET](#)

Dans les médias

[Peu de volontaires pour aller travailler à Santé Québec](#), selon le SPGQ, Énergie 94,3, 5 février 2024

[Des fonctionnaires ne veulent pas travailler à Santé Québec](#), Le Devoir, 5 février 2024

[Peu de volontaires pour aller travailler à Santé Québec](#), selon le SPGQ, Noovo Info, 5 février 2024

[Moins de 8 % des employés du ministère veulent transférer à Santé Québec](#), Le Canada français, 5 février 2024

Fonction publique

Une Saint-Valentin toute spéciale pour Mme Sonia LeBel, présidente du Secrétariat du Conseil du trésor

Le SPGQ vous offre deux moyens de transmettre vos vœux de Saint-Valentin à Mme Sonia LeBel, présidente du Secrétariat du Conseil du trésor : la carte géante et la carte virtuelle. Une autre carte générique a été créée pour vous permettre de souhaiter une bonne fête de l'amour à une personne significative (votre gestionnaire ou député, par exemple).

[TOUS LES DÉTAILS EN CLIQUANT ICI](#)



Violence conjugale

Le ministre doit aider les victimes à sortir de l'enfer

Et si dix jours de congé payés pouvaient faire la différence entre la vie et la mort? Dix jours pour fuir la violence et reprendre son souffle, c'est vraiment un minimum. Pourtant, le ministre du Travail Jean Boulet n'a pas jugé bon d'inclure cette porte de sortie aux travailleuses et travailleurs victimes de violence conjugale dans le projet de loi 42 visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuelle en milieu de travail.

[LIRE LA LETTRE OUVERTE](#)

[LIRE LE MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI 42](#)

Dans les médias

[Entrevue de Sophie Ferguson, deuxième vice-présidente](#), LCN, 6 février 2024

Fonction publique

Récapitulatif des 15 demandes sectorielles

Voici un [récapitulatif des 15 demandes sectorielles](#) encore en discussion pour les négociations de l'unité fonction publique, en réponse aux multiples demandes de l'employeur au SPGQ visant à réduire ses revendications sectorielles.

Contestation de formulaires de déclaration à Revenu Québec

Le SPGQ met en demeure le fisc québécois de cesser d'exiger que les professionnels remplissent ces formulaires

Le 2 février 2024, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a transmis une nouvelle mise en demeure à la présidente-directrice générale de Revenu Québec (RQ), Mme Christyne Tremblay, dans laquelle il somme RQ de mettre fin à la pratique voulant que les quelque 6000 professionnels qu'il représente dénoncent leurs intentions d'après carrière à l'employeur au moyen d'un formulaire, les contraignant ainsi à lui divulguer quel type d'emploi futur ou activité professionnelle ils envisageaient, même après la rupture de leur lien d'emploi.

Cette façon de RQ d'exiger de telles informations constitue, selon le SPGQ, une ingérence dans la vie privée de ses employés avant qu'ils ne quittent leur emploi, et même après. Cela constitue, sans l'ombre d'un doute, l'exercice déraisonnable du droit de gérance de l'employeur. Le SPGQ demande la cessation de cette pratique, au plus tard d'ici le mercredi 7 février à 12 h, faute de quoi seront déposées, sans autre avis ni délai, contre RQ, les procédures prévues par

la Loi en pareil cas.

Cette mise en demeure fait suite à celle du 6 décembre 2023 laquelle demandait aussi de cesser d'exiger depuis le 7 novembre 2023 que les professionnels représentés par le SPGQ remplissent ces mêmes formulaires. Le fisc québécois avait pourtant pris la décision, le 15 décembre 2023, de cesser de demander aux professionnels du SPGQ de remplir les formulaires « Déclaration d'intérêts » et « Déclaration d'après-mandat ».

Dans l'intervalle et jusqu'à ce que l'employeur amende ses pratiques, le SPGQ recommande à ses membres de ne pas remplir les formulaires en question. Les méthodes utilisées par RQ flirtent insidieusement avec un autoritarisme totalement inacceptable dans un contexte démocratique et respectueux des droits des travailleurs.

Journée internationale des droits des femmes

Ça gronde!

Rappel - C'est sous le thème « Ça gronde » que se déroulera la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2024.

[Découvrez les éléments importants pour souligner cette journée!](#)



Chronique santé

La fatigue postprandiale (après les repas)

[Partenaire] La somnolence postprandiale est une subite envie de dormir ressentie très peu de temps après avoir mangé.

Les raisons de ce « coup de barre », le plus souvent après le dîner, sont essentiellement physiologiques :

- Une digestion qui nécessite de l'énergie;
- Une circulation sanguine mobilisée vers l'estomac et l'intestin;
- Une production accrue d'insuline qui régule le taux de sucre dans le sang et qui favorise la somnolence;
- Un pic de sécrétion de mélatonine, hormone du sommeil, vers 14 h ou 15 h.

La nature du repas (riche en graisses et sucre), l'environnement (température ambiante élevée, faible luminosité) et un manque d'activité physique en début d'après-midi peuvent aussi favoriser cette somnolence après le dîner.

C'est un état que l'on peut ressentir épisodiquement. En revanche, si un besoin irrésistible de faire une sieste survient quasi systématiquement après le repas, mieux vaut consulter son médecin, cela peut être, par exemple, le signe d'apnées du sommeil.

Comment lutter contre le « coup de barre » de l'après-midi?

Pour éviter d'avoir sommeil après le dîner, il est recommandé de :

- Consommer des plats équilibrés;
- Favoriser les aliments complets et les sucres lents;
- Ne manger ni trop ni trop riche;
- Éviter l'alcool et les boissons sucrées pendant le repas;
- Faire une activité physique après le repas (promenade digestive).

La digestion sera ainsi plus rapide et moins énergivore. Vous pouvez aussi aérer votre bureau quand vous partez en pause dîner afin de baisser la température de la pièce et favoriser votre vigilance à votre retour.

Mais au lieu de lutter contre le sommeil après le dîner, vous pouvez faire une microsieste (10 à 15 minutes maximum) qui vous aidera à retrouver l'énergie nécessaire pour bien travailler l'après-midi!

Vous n'êtes pas inscrit auprès de la [Pharmacie Picard Desjardins](#)? Voici les principaux avantages :

- La livraison rapide et gratuite partout au Québec
- Les consultations gratuites, instantanées et confidentielles avec un pharmacien
- L'application mobile pour faciliter vos interactions avec la pharmacie
- Un seul compte pour tous les membres de la famille
- Les rappels de renouvellements automatisés
- Le guichet unique pour vos médicaments prescrits et en vente libre
- La transparence de nos prix en ligne

Besoin de plus d'informations avant votre inscription? Appelez au 1-888-903-7061. Inscription sans engagement.

Picard  Desjardins
Pharmacie Benoît Picard & Karl Desjardins Inc.

[Pharmacie en ligne Picard & Desjardins \(picarddesjardins.com\)](http://picarddesjardins.com)

Manifestation à Québec jeudi 22 février **J'ai les services publics à cœur!**

Rappel – Vous en avez assez de voir la mission de l'État mise en péril par des conditions de travail qui ne sont pas à la hauteur? Vous êtes invités à une manifestation conjointe du SPGQ et du SFPQ sous le thème « J'ai les services publics à cœur ».



QUAND : [Jeudi 22 février, de 12 h à 13 h](#)

OÙ : Devant le Secrétariat du Conseil du Trésor
875, Grande Allée, Québec G1R 4Y8

Repas et transport disponibles en s'inscrivant à l'aide de ce [formulaire](#).

Des questions? mobilisation@spgq.qc.ca

Pérennité

Ce qu'il faut savoir sur l'avenir du SPGQ

Rappel – Que voulez-vous comme services? Quel avenir imaginez-vous pour votre syndicat? Comment doit-on établir la cotisation syndicale? Voici des questions sur lesquelles travaille le comité sur la pérennité du SPGQ depuis un bon moment. Le comité vous invite d'ailleurs à visiter la [page de la pérennité sur le site du SPGQ](#) afin d'en apprendre plus en vue des décisions qui devront être prises l'automne prochain. Bonne lecture!

Présentations virtuelles aux membres de Revenu Québec

Le SPGQ propose une séance d'information sur les assurances collectives, le 15 février

Rappel – Le 17 janvier, le SPGQ a lancé un captivant cycle de présentations virtuelles pour inaugurer l'année 2024. La prochaine présentation, prévue le 15 février, de 12 h à 13 h, portera sur [les avantages des assurances collectives](#). En cliquant sur ce lien, vous pourrez incorporer facilement cet événement à votre calendrier électronique.

Animée par M. Jonathan Bohm, actuinaire-conseil, cette présentation vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les principes régissant le domaine de l'assurance collective. De la compréhension du cadre réglementaire à la détermination de la tarification, en passant par la négociation du contrat avec l'assureur, cette séance abordera divers aspects clés. Nous examinerons notamment les implications de la faible contribution de l'employeur et ses répercussions sur la pérennité du régime.

[Une seconde séance, dédiée à répondre aux questions](#) que vous nous aurez transmises, vous sera proposée le 13 mars, de 12 h à 13 h. Cela vous offrira l'opportunité de mieux appréhender les enjeux liés à la question des assurances collectives.

Notez que ces présentations se déroulent sur votre temps personnel. Les liens permettant d'accéder à ces événements sont aussi disponibles sur le [babillard syndical](#).

Comité pour contrer la violence et le harcèlement

Appel de candidature

Rappel – Un appel de candidatures est en cours afin de combler les postes du comité pour contrer la violence et le harcèlement. Les postes seront comblés au conseil syndical des 21 et 22 mars.

[Consulter le mandat et la composition du comité.](#)

[Les personnes intéressées à déposer leur candidature peuvent utiliser ce gabarit de curriculum vitae.](#)

Le curriculum vitae d'un maximum de deux pages doit être envoyé avant 17 h le **vendredi 16 février 2024** à la secrétaire Josée Néron (josee.neron@spgq.qc.ca).

Les candidatures seront analysées par le comité des griefs, le comité des femmes ainsi que le comité exécutif, et ce dernier recommandera au conseil syndical la nomination des deux membres réguliers et de deux membres substitués.

Affichez votre engagement envers les services publics avec style et solidarité!

RAPPEL - Le fond d'écran arborant fièrement la mention « J'ai les services publics à » a suscité un grand intérêt parmi certains membres du SPGQ. En réponse à vos demandes, votre syndicat est heureux de vous informer que [ce fond d'écran est désormais accessible à tous](#).



Rendez-vous sur les réseaux sociaux

Le SPGQ a également lancé deux publicités sur LinkedIn pour faire entendre vos revendications

et déboulonner quelques mythes sur vos conditions de travail. Vous êtes invités à les partager :

[Publicité « Offre d'emploi »](#)

[Publicité « Un travail de pro. ça se paie »](#)

Vous pouvez également partager les publications du SPGQ

[Sur Facebook](#)

[Sur X \(anciennement Twitter\)](#)

D'autres outils

Vous pouvez également montrer votre solidarité à vos comités de négociation en utilisant ces autres outils de mobilisation.

[Arrière-plan pour les visioconférences](#)

[Vignette pour les réseaux sociaux](#)

Affiches à imprimer pour vos milieux de travail ([fonction publique](#), [collèges](#), [Pinel](#))

[Signatures électroniques](#)

[Page de couverture pour vos profils Facebook](#)

Calendrier

- 8 février – Formation pour la délégation : [Introduction 2 — Défendre et outiller les membres de mon unité de travail](#)
- 20 février – Formation pour la délégation : [Harcèlement psychologique au travail](#)
- 21 février – Formation pour les membres des comités santé et sécurité du travail : [Santé et sécurité du travail](#)
- 22 février – Formation pour les membres des comités santé et sécurité du travail : [Santé et sécurité du travail](#)
- 21 et 22 mars – Instances : [conseil syndical](#)
- [VOIR LE CALENDRIER COMPLET](#)

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)

(Adresse temporaire jusqu'à mars 2024)

Façades de la Gare, 400, boul. Jean-Lesage, bureau 260
Québec (Québec) G1K 8W1

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)